



NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),
Sites of Community Importance (SCI) and

for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001030
SITENAME Esch-sur-Alzette Sud-est - Anciennes minières / Ellegronn

TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type B	1.2 Site code LU0001030	Back to top
---------------	----------------------------	-----------------------------

1.3 Site name

Esch-sur-Alzette Sud-est - Anciennes minières / Ellegronn

1.4 First Compilation date 1998-12	1.5 Update date 2023-11
---------------------------------------	----------------------------

1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-10
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 28 octobre 2022 désignant zone spéciale de conservation et déclarant obligatoire la zone « Esch-sur-Alzette Sud-est - Anciennes minières / Ellegronn ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/10/28/a553/jo#

2. SITE LOCATION

2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

Longitude 6.00635 Latitude 49.4784

[Back to top](#)

2.2 Area [ha]:

1296.38

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3150			0.23		M	B	C	C	C
6110			60.7		P	A	A	A	A
6210			26.49		M	A	B	A	A
6430			0.13		M	B	C	B	B
6510			2.77		G	A	C	B	A
8160			1.95		G	A	C	B	A
8210			3.25		G	C	B	B	B
9130			445.56		G	A	B	B	A
9180					P	B	C	B	B
91E0			1.89		G	B	C	B	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site						Site assessment			
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
I	1065	Euphydryas aurinia			p				R	M	A	B	C	A
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				R	M	B	B	C	B

M	1323	Myotis bechsteinii			r	60	120	bfemales	P	M	B	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii			w				R	G	B	B	C	A
M	1323	Myotis bechsteinii			c				R	G	B	B	C	A
M	1321	Myotis emarginatus			c				R	G	B	B	C	A
M	1321	Myotis emarginatus			w	160	240	i	R	G	B	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			c				R	G	B	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			w	400	600	i	R	G	B	B	C	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			w	80	120	i	V	G	C	C	A	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			c				V	G	C	C	A	A
A	1166	Triturus cristatus			p				R	M	B	B	A	B

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species			Population in the site					Motivation						
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		Aricia agestis						P			X			
M	1363	Felis silvestris						P	X		X			
I		Hipparchia semele						P			X			
M	1320	Myotis brandtii						P	X		X			
M	1322	Myotis nattereri						P	X		X			
I		Myrmeleotettix maculatus						P			X			
I		Nordmannia w-album						P			X			
M	1312	Nyctalus noctula						P	X		X			
I		Oecanthus pellucens						P			X			
I		Oedipoda caerulescens						P			X			
I		Omocestus ventralis						P			X			
I		Polyommatus (Lysandra) bellargus						P			X			
I		Proserpinus proserpinus						P			X			
I		Scopula tessellaria						P			X			
I		Stenobothrus stigmaticus						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes

- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** **IV, V:** Annex Species (Habitats Directive), **A:** National Red List data; **B:** Endemics; **C:** International Conventions; **D:** other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N27	6.3
N23	2.3
N16	68.7
N10	0.2
N07	0.2
N17	7.5
N09	8.3
N06	0.2
N22	4.3
N26	2.0
Total Habitat Cover	100

Other Site Characteristics

Situation :La zone est sise sur les territoires des communes d'Esch-sur-Alzette, de Schifflange, de Kayl et de Rumelange, et elle est située entre les localités d'Esch-sur-Alzette et de Schifflange au Nord et à l'Ouest, les localités de Kayl, Tétange et Rumelange à l'Est, ainsi que la frontière française au Sud. Milieu physique :La majeure partie de la zone se trouve sur les assises géologiques du Dogger composées par les formations ferrifères ou minette avec alternance d'assises ferrifères et bancs calcaires massifs, les marnes micacées avec argiles sableuses ou sables argileux (horizon à résurgences de sources) et les formations calcaires avec des bancs calcaires alternant avec des couches marneuses. Dans la partie nord-est de la zone affleurent les couches à Harpoceras falciferum et à Hildoceras bifrons sur matériaux du Toarcien. La majorité de la zone est couverte par des sols argilo-caillouteux à charge calcareuse, non gleyifiés, remplacés localement, par des sols argileux à argileux lourds. Occupation du sol :La zone est caractérisée par la présence d'anciennes minières. Les anciennes carrières abandonnées avec un sol partiellement à nu ou en voie de recolonisation couvre près d'1/4 de la zone. La forêt, composée en grande partie d'habitats de l'annexe I, occupe les 3/4 restants.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 10 types d'habitats de l'annexe I de la directive, dont 5 habitats prioritaires. L'intérêt majeur de la zone réside en la présence de pelouses calcaires pionnières et sèches abritant un grand nombre d'espèces rares et menacées. La présence de ces pelouses, éboulis et roches s'explique par l'existence d'anciennes minières aujourd'hui abandonnées. La végétation pionnière et les différents stades de succession font partie d'un cycle naturel de recolonisation. La surface des complexes des pelouses pionnières et des éboulis de cette zone représente presque la moitié de ces biotopes au niveau national. Ainsi, s'y trouvent au niveau des complexes des pelouses pionnières et maigres des zones d'extraction, notamment des pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi (6110*) et des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210*) ; deux habitats prioritaires. Alors qu'au niveau des complexes d'éboulis et de blocs rocheux, ainsi que des parois rocheuses des zones d'extraction se trouvent notamment des éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160*), un habitat prioritaire, et des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210). Certaines parties des complexes des pelouses pionnières, ainsi que certaines surfaces agricoles présentent les caractéristiques des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510). Au niveau des lisières forestières humides, les bandes herbacées peuvent être qualifiées en tant que mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430). Les hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) représentent plus d'un tiers de la surface totale de la zone. A noter la présence de quelques forêts feuillues assez jeunes qui se développeront très probablement vers ce type d'hêtraie également. Sur les éboulis et les fortes pentes exposées au nord, subsistent à très faible étendue quelques forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) ; un habitat prioritaire. Au niveau des dépressions et le long de quelques cours d'eau, les forêts feuillues correspondent aux forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) ; un habitat prioritaire. Certains des plans d'eau présents ou aménagés équivalent aux plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150). Sept espèces de l'annexe II de la directive sont signalées dans la zone, dont deux espèces de lépidoptères à savoir le Damier de la succise Euphydryas aurinia et l'Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria). Les cavités souterraines, mines et galeries désaffectées constituent des sites d'hibernation très importants pour au moins quatre espèces de chauves-souris de l'annexe II, dont le Murin de Bechstein Myotis bechsteinii et le Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum. Pour au moins deux de ces espèces, notamment le Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus

et le Grand Murin *Myotis myotis*, la zone présente également un grand intérêt comme territoire de chasse. À noter également la présence du Triton crêté *Triturus cristatus* dans un des étangs de la zone. Autres intérêts écologiques : La zone abrite un nombre impressionnant d'espèces rares ou menacées. La plupart de ces espèces sont liées aux pelouses calcaires sèches et aux pelouses pionnières mais également aux futaies feuillues et leurs micro-stations. A mentionner plusieurs espèces d'orchidées, de nombreuses espèces de chauves-souris visées par l'annexe IV de la directive « Habitats », de deux espèces de reptiles, la Coronelle lisse *Coronella austriaca* et le Lézard des souches *Lacerta agilis*, ou encore le Chat sauvage *Felis silvestris*. La zone spéciale de conservation se chevauche presque intégralement avec la zone de protection spéciale qui porte le même nom, d'où l'intérêt de cette zone pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux ». A mentionner est surtout la présence de l'Alouette lulu *Lulula arborea*, nicheur très localisé, trouve son biotope préférentiel sur les surfaces à végétation rase des anciennes minières. Dans des habitats similaires, mais au niveau des stades de succession plus avancés vit le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*. Au niveau des massifs forestiers, trois espèces de pics, le Pic noir *Dryocopus martius*, le Pic mar *Dendrocopos medius* et le Pic cendré *Picus canus* y nichent. Au niveau de certains versants raides le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est contacté en période de reproduction. La présence d'une multitude d'insectes rares, tels que le Criquet noir ébène *Omocestus rufipes*, le Criquet à ailes bleues *Oedipoda caerulescens*, le Grillon d'Italie *Oecanthus pellucens*, le Gomphocère tacheté *Myrmeleotettix maculatus*, l'Acidalie tesselée *Scopula tessellaria*, le Sphinx de l'épilobe *Proserpinus proserpina*, l'Azuré bleu céleste *Lysandra bellargus*, le Thècle de l'orme *Satyrium w-album*, le Collier-de-coraïl *Aricia agestis* ou l'Agreste Hipparchie *Hipparchia semele* en fait que la zone a une fonction de zone d'intérêt entomologique majeur au niveau national. Citons également la Mante religieuse *Mantis religiosa* qui profite du pâturage itinérant notamment pour se déplacer entre les sites.²

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
H	K02		i
M	G01		i
M	B02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
M	A04.02.02		i
M	A04.02		i
M	A03.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

CHEVIN, Henri, 1994; Hyménoptères Symphytes nouveaux ou intéressants pour la faune du Luxembourg (Hymenoptera, Symphyta). Bull. SNL 95(1994), 295-297. ERPELDING, André, 1989; Beitrag zur Kenntnis der Schwebfliegenfauna Luxemburgs (Diptera, Syrphidae). Paiperlek 11(1), 17-29. HELLERS, M., 1981; Die "Haard" bei Dödelingen, ein wenig bekannter Schmetterlingsbiotop. - Paiperlek, Sondernummer, 1981, Luxembourg: 1-10. JACOBS, J., 1989; Les potentialités forestières des sols de la Cuesta ferrugineuse Lorraine. Analyse stationnelle de la partie luxembourgeoise. - Projet de recherche en vue de l'obtention du Diplôme Européen en Sciences de l'Environnement: 127p. MOES, Marc (1993);, 1993; Untersuchung zur Verbreitung und Ökologie der Wildkatze (*Felis silvestris silvestris*) in Luxembourg. OEKO-BUREAU, 1991; Naturlehrpfad Ellergronn. - Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg: 8 p. PIER, J., 1989; Les forêts alluviales au Luxembourg. Mémoire de professeur-stagiaire à l'école privée Fieldgen à Luxembourg: 189 p. REICHLING, Léopold (1981);, 1981; 30 années d'observations floristiques au Luxembourg 1949 - 1979. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 75-95. REICHLING, Léopold (1981);, 1981; Travaux de la Société des Naturalistes Luxembourgeois. Excursion du 25 juin 1978. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 172. VANESSE R., 1981; Etude écologique du parc naturel de Dudelange

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU02	53.2	LU07	99.6		

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Ellergronn	+	8.7

LU02	Leiffrächen	+	23.7
LU07	Esch-sur-Alzette Sud-est - Anciennes minières / Ellergronn	+	99.6
LU02	Brucherbiérg - Lalléngerbierg	+	20.8

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 28 octobre 2022 désignant zone spéciale de conservation et déclarant obligatoire la zone « Esch-sur-Alzette Sud-est - Anciennes minières / Ellergronn ». #<http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/10/28/a553/jo#>

6. SITE MANAGEMENT

[Back to top](#)

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Esch-sur-Alzette sud-est - Anciennes minières / Ellergronn Link: http://data.legilux.public.lu/file/eli-etat-adm-amin-2020-09-21-b3437-jo-fr-pdf.pdf
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

6.3 Conservation measures (optional)

Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :

- 1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi (6110*) et des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210*) : a) préservation et restauration des complexes des pelouses pionnières et maigres des zones d'extraction ; b) maintien et amélioration de la diversité structurale des anciennes minières à ciel ouvert ; c) gestion par pâturage ou fauchage extensif ;
- 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160*) : a) préservation et restauration des complexes d'éboulis et de blocs rocheux des zones d'extraction ; b) maintien et amélioration de la diversité structurale des anciennes minières à ciel ouvert ; c) gestion par débroussaillage ou pâturage extensif, ou abandon en fonction de l'accessibilité des éboulis ;
- 3° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) : a) préservation et restauration des complexes de parois rocheuses des zones d'extraction et des fronts de taille ; b) gestion par débroussaillage, ou abandon en fonction de l'accessibilité des parois rocheuses et fronts de taille ;
- 4° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies mésophiles ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 5° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Damier de la succise Euphydryas aurinia : a) préservation et restauration des pelouses sèches ou prairies mésophiles, riches en scabieuse Scabiosa sp. ; b) gestion par pâturage ou fauchage très extensif ou très tardif ; c) amélioration de la connectivité écologique ; d) renonciation à l'emploi de fertilisants et d'insecticides ;
- 6° maintien de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) : a) préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ; b) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 7° rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) : a) préservation et restauration surfacique des mégaphorbiaies hygrophiles ; b) fauchage très tardif, voire pluriannuel en vue de l'amélioration de la connectivité écologique ;
- 8° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) : a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale et des conditions hydriques ; c) abandon de l'exploitation ;
- 9° restauration des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) : a) préservation et restauration des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) désignation d'îlots de vieillissement ;
- 10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) : a) préservation et restauration des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations et des stations à forte pente ou à éboulis ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) désignation d'îlots de vieillissement ;
- 11° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin de Bechstein Myotis bechsteinii : a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ; b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices miniers par sécurisation adaptée ; c) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ; d) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; e) préservation ou aménagement de mardelles ; f) maintien ou aménagement de lisières structurées ; g) désignation d'îlots de vieillissement et d'une forêt en évolution libre ;
- 12° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Grand Murin Myotis myotis : a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ; b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices miniers par sécurisation

adaptée ;c) préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ;d) maintien ou aménagement de lisières structurées ; e) désignation d'îlots de vieillissement ;13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et du Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* :a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ;b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices miniers par sécurisation adaptée ;c) préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que bocages et bosquets, ainsi que des lisières forestières structurées ;d) amélioration de la connectivité écologique ;14° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des plans d'eaux eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) :a) préservation, restauration et entretien des plans d'eau et de leurs rives et berges ;b) aménagement de nouveaux plans d'eau ;15° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus* :a) préservation et restauration des plans d'eau, ainsi que des zones humides, boisements feuillus et structures paysagères limitrophes ;b) amélioration de la connectivité écologique ;c) prévention de la colonisation des plans d'eau par des poissons ou des espèces exotiques envahissantes.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001030

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).